



PAPIER DE RECOMMANDATIONS

**Comment les jeunes peuvent-ils être
impliqués de manière significative dans le
Partenariat pour une éducation verte ?**

Groupe de travail jeunesse - Comité de liaison ONG-UNESCO



Mai 2026

ngo-unesco
liaison committee

GROUPE DE TRAVAIL JEUNESSE

Le **Groupe de travail jeunesse (GTJ) du Comité de liaison ONG-UNESCO (CL)** a été lancé en juillet 2023. Il soutient le développement et la mise en œuvre du programme du Comité de liaison ONG-UNESCO, lui-même fondé sur les recommandations adoptées par la Conférence internationale des ONG.

Le Groupe est composé de représentants jeunesse désignés par les ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO. Dans le cadre du mandat 2024-2026 du CL, **le GTJ réunit environ 80 membres jeunes issus des 400+ ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO**, sous la présidence d'Isabela Carrozza Joia, Chargée de liaison jeunesse et communication du Comité de liaison.

Les objectifs du GTJ sont de recueillir les voix des jeunes de la société civile sur des sujets d'importance, et, lorsqu'il y est invité, de conseiller le Comité de liaison sur des questions thématiques, des décisions et des activités relevant de la jeunesse. Concrètement, cela se traduit par le pilotage d'initiatives menées par les jeunes, la rédaction de contributions politiques et la co-conception d'événements pour les ONG, afin de garantir que les voix des jeunes soient incluses. À titre d'exemple, les membres du GTJ ont contribué à l'élaboration de l'ordre du jour et du format du 18e Forum international des ONG sur le Partenariat pour une éducation verte (*Greening Education Partnership - GEP*), notamment en proposant des panels jeunesse et des thématiques transversales aux différents piliers. Ils ont également organisé des consultations préparatoires afin de formuler une position jeunesse sur le GEP.

AVANT-PROPOS

Ce papier de position s'adresse aux parties prenantes du Partenariat pour une éducation verte (GEP), notamment l'UNESCO, les États membres, les ONG et les jeunes, et examine comment les jeunes peuvent être impliqués de manière significative dans l'agenda de l'éducation environnementale et climatique. Ce faisant, il identifie un obstacle majeur à cette participation : bien qu'ils soient des acteurs essentiels du changement, les jeunes ne sont pas encore pleinement intégrés aux processus décisionnels et à la mise en œuvre dans le cadre du GEP.

Animé par la conviction que **l'éducation climatique et environnementale est un droit fondamental**, le papier met en lumière de profondes inégalités dans l'accès à une éducation verte de qualité, en particulier pour les jeunes marginalisés et peu desservis, ainsi que le fossé persistant entre les engagements institutionnels et leur concrétisation sur le terrain. S'appuyant sur les cadres de l'UNESCO et des Nations Unies, ainsi que sur les résultats du **18e Forum international des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO intitulé « Partenariat pour une éducation verte : les ONG mobilisées pour un impact durable »**, tenu en février 2026, le Groupe de travail jeunesse (GTJ) soutient que la participation des jeunes doit être renforcée dans les quatre piliers du GEP (écoles, programmes d'enseignement, enseignants, communautés), afin d'aligner les ambitions politiques sur l'action et de rendre l'éducation climatique et environnementale à la fois inclusive et efficace.

Le public visé est la communauté du GEP, à savoir : les gouvernements, les organes de l'UNESCO, la société civile, les éducateurs et les jeunes apprenants eux-mêmes.

AUTEURS

Ce papier est une **œuvre collective** produite par les membres du GTJ.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Gabriele Druetta (Agence Universitaire de la Francophonie), Isabela Carrozza Joia (SDG Academy, *Sustainable Development Solutions Network*), Gabrielle Edwards (*International Federation of Home Economics*), Niko Costantino (Conseil International de la Danse CID), Rafie Hani Krachni (*International Pharmaceutical Student's Federation*), Muriel Slim (*International Federation of Medical Students' Associations*), et Elisa Valentin (*Make Mothers Matter*) pour leurs contributions au processus de rédaction.

Le GTJ tient également à saluer le soutien et l'aide apportés par l'ensemble de ses membres, en particulier ceux qui ont partagé des études de cas pour ce papier.

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

Groupe de travail jeunesse du Comité de liaison ONG-UNESCO (2026). *Papier de recommandations : Comment les jeunes peuvent-ils être impliqués de manière significative dans le Partenariat pour une éducation verte ?* Paris.

INTRODUCTION

Le changement climatique, la perte de biodiversité et les crises environnementales ne sont plus des défis abstraits, mais des réalités vécues qui affectent le monde entier. **Les jeunes représentent la première génération à vivre ces crises dès la petite enfance**, et nombre d'entre eux agissent déjà pour contribuer à un avenir plus vivable et plus durable.

En réponse à ces bouleversements, l'UNESCO a lancé le **Partenariat pour une éducation verte** (GEP) en 2022, lors du Sommet des Nations Unies sur la transformation de l'éducation. Cette initiative phare réunit un large éventail de parties prenantes afin de mobiliser l'éducation au service de l'action climatique.

Bien que le GEP reconnaisse les jeunes comme des acteurs essentiels de sa mission, leur participation n'a pas toujours été intégrée de manière durable et structurelle. L'engagement des jeunes reste trop souvent consultatif plutôt que véritablement participatif, tandis que les engagements politiques ne sont pas toujours accompagnés des ressources, formations et soutiens institutionnels adéquats. Renforcer ces dimensions sera déterminant pour que le GEP réalise pleinement son potentiel transformateur.

Ce papier vise à proposer des recommandations concrètes pour combler ces lacunes et garantir que les perspectives, les capacités et les droits des jeunes soient pleinement intégrés aux travaux du GEP. Plus précisément, cette publication cherche à répondre à la question suivante : comment les jeunes peuvent-ils être impliqués de manière significative dans le Partenariat pour une éducation verte ?

Ce papier repose sur l'idée que, tout comme l'éducation est reconnue comme un droit humain, l'accès à une éducation verte de qualité devrait également être considérée comme faisant partie intégrante de ce droit. Éduquer les enfants et les jeunes à propos des enjeux environnementaux n'est pas facultatif. C'est une condition essentielle à leur bien-être futur et à leur participation en tant que citoyens actifs.

Considérer **l'éducation climatique et environnementale comme un droit** signifie défendre un accès universel et inclusif à l'éducation sur le climat et la durabilité. Cela exige des États Membres et de leurs partenaires qu'ils veillent non seulement à ce que les programmes scolaires abordent les questions climatiques et environnementales, mais aussi à ce que tous les jeunes puissent accéder à cette éducation et en être des acteurs à part entière. Cela est d'autant plus important que l'accès à une éducation verte de qualité demeure profondément inégal, tandis que les impacts du changement climatique et des catastrophes environnementales creusent les inégalités éducatives existantes.

Les groupes vulnérables, notamment les communautés rurales et à faible revenu, les peuples autochtones, les femmes et les filles, les migrants et les réfugiés, ainsi que les personnes handicapées et celles atteintes de maladies chroniques et rares, sont touchés de manière disproportionnée tant par les impacts climatiques que par les obstacles à l'éducation. Les établissements scolaires des régions défavorisées manquent souvent de ressources de base, sans parler de programmes verts actualisés ou d'enseignants formés à la durabilité. Ces disparités signifient que la promesse de faire de « chaque apprenant » un acteur prêt à faire face au climat ne sera pas tenue, à moins que le GEP ne s'attaque activement aux enjeux d'équité et d'inclusion. Une approche de l'éducation fondée sur les droits implique donc l'adoption de mesures spécifiques pour que les jeunes marginalisés ne soient pas laissés pour compte. En outre, **pour que le GEP ait un impact réel, les jeunes doivent être pleinement intégrés à ses structures et à ses processus.**

RECOMMANDATIONS

Les trois premières recommandations représentent les conditions préalables à une participation significative des jeunes aux activités du GEP.

Les quatrième et cinquième constituent des actions concrètes à mettre en œuvre pour inclure effectivement les jeunes dans cette initiative phare.

Chaque recommandation est accompagnée de deux études de cas illustrant des pratiques inspirantes dans lesquelles les jeunes jouent un rôle actif, qu'ils soient leaders, co-créateurs ou contributeurs, en faveur de l'éducation verte à travers le monde. Un recueil complet de toutes les études de cas collectées par le réseau du GTJ figure en annexe de ce Papier de recommandations.

1. L'éducation climatique et environnementale doit être reconnue comme un droit pour tout.e.s
2. L'éducation climatique et environnementale doit être explicitement intégrée comme domaine d'apprentissage obligatoire et transversal
3. Les enseignants doivent être dotés de compétences en empathie et en littératie émotionnelle pour faire face à l'éco-anxiété
4. Les jeunes doivent être soutenus dans le développement d'initiatives à fort impact et inclus dans les processus décisionnels
5. **Le GEP devrait institutionnaliser un Groupe de Travail Jeunesse doté de rôles structurés pour la participation des jeunes**

1. L'éducation climatique et environnementale doit être reconnue comme un droit pour tout.e.s



Pilier 1 - Écoles vertes

Les effets du changement climatique et des crises environnementales ne sont pas vécus de manière égale.

Les groupes minoritaires et marginalisés, qui y contribuent le moins, en subissent les impacts de façon disproportionnée.

L'accès à l'éducation verte est lui aussi inégal. Dans de nombreuses régions du monde, elle reste absente ou marginale dans les programmes scolaires.

Certaines écoles ont commencé à intégrer l'éducation verte dans les apprentissages formels et non formels à travers une approche globale. **Les approches globales reconnaissent que les établissements scolaires sont des environnements culturels de vie et d'apprentissage¹.** Ces approches visent à instaurer une culture de la durabilité en reconnaissant que tous les aspects de l'environnement scolaire influencent l'apprentissage, notamment le programme formel, le cadre scolaire, la gouvernance, les infrastructures, les activités parascolaires et les liens avec la communauté. Les approches globales sont soutenues par des cadres internationaux tels que l'Éducation pour le développement durable pour 2030 de l'UNESCO et sont considérées comme importantes car **les écoles doivent former des acteurs du changement plutôt que transmettre passivement des informations et/ou des valeurs**, afin de favoriser l'engagement des élèves dans des actions durables. Un décalage entre savoirs durables dans le programme formel et pratiques durables dans le cadre non formel envoie des messages contradictoires, pouvant laisser les jeunes sous l'impression que se préoccuper de l'environnement sans adopter de pratiques durables est un comportement

adulte normal. En offrant aux jeunes des occasions de s'engager concrètement dans la durabilité, les écoles peuvent favoriser le développement de leur capacité d'agir de manière éclairée.

Si l'approche globale constitue un modèle prometteur, elle peut, dans les conditions structurelles actuelles, creuser les inégalités existantes. Sa mise en œuvre exige un temps et des ressources considérables, ce qui fait que les établissements en mesure de l'adopter ne sont souvent pas des institutions publiques et gratuites accessibles à tout.e.s. Cela accentue les disparités dans l'accès aux connaissances et compétences climatiques, y compris aux débouchés professionnels associés.

Reconnaître l'éducation climatique et environnementale comme un droit, et l'inscrire dans les apprentissages formels et non formels de tous les écoles, pourrait garantir que tous les jeunes soient équipés pour agir en tant qu'acteurs d'un changement transformateur. Bien que des obstacles à une participation équitable à l'action climatique persistent, **l'instauration d'un accès universel à l'éducation verte constitue un point de départ indispensable.**



Action

Le GEP devrait recommander, dans ses prochains documents officiels aux autorités éducatives, de reconnaître l'éducation climatique et environnementale comme un droit universel

JEUNES EN ACTION - écoles

Harit Suraksha

Youth-Led Health and Awareness Initiative



Inde

Harit Suraksha est une initiative nationale menée par des étudiants en médecine en Inde. **Elle transforme les campus et les espaces communautaires en environnements d'apprentissage climatique interactifs** grâce à une campagne de plantation d'arbres munis de codes QR. Chaque arbre renvoie à des informations écologiques accessibles, rendant la connaissance climatique ouverte, autodidacte et indépendante de tout programme ou établissement. Son modèle évolutif, porté par les étudiants, montre comment **l'éducation climatique peut dépasser les murs de l'école et incarner un droit pratiquement, au-delà des textes.**



Intégration de l'éducation à l'environnement dans le modèle pédagogique préscolaire de la FMPS

Fondation Marocaine du Préscolaire (FMPS)



Maroc

La FMPS a intégré l'éducation environnementale dans son modèle pédagogique préscolaire à travers le Maroc, en introduisant **la durabilité par l'apprentissage par le jeu** : contes, chansons, jardinage, recyclage et activités sensorielles autour de thèmes tels que la biodiversité, l'eau, l'énergie, les déchets et le climat, en s'appuyant sur des ressources développées en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement. L'initiative ancre l'éducation climatique et environnementale dans les programmes d'apprentissage préscolaire. Elle promeut également l'éducation au climat et à l'environnement comme un droit en garantissant un accès précoce, inclusif et structuré à l'apprentissage du développement durable dès le niveau préscolaire.



2. L'éducation climatique et environnementale doit être explicitement intégrée comme domaine d'apprentissage obligatoire et transversal



Pilier 2 - Programmes scolaires verts

Une approche transversale de l'éducation verte permet aux apprenants de comprendre la complexité des crises climatiques et environnementales. Pour être efficace, cette approche devrait inclure des thématiques souvent absentes ou insuffisamment traitées dans les programmes actuels.

- **Systèmes alimentaires** : ils sont l'une des principales causes du changement climatique (environ 21 à 37 % des GES mondiaux²). Dans de nombreuses régions, l'alimentation constitue également la part la plus importante de l'empreinte carbone des ménages. Pourtant, l'éducation au sujet des systèmes alimentaires est limitée ou absente de la plupart des programmes scolaires formels. Il en résulte un déclin générationnel de la littératie alimentaire, de nombreuses personnes ignorant les impacts sociaux et environnementaux de leurs choix alimentaires³. L'intégration de l'éducation aux systèmes alimentaires dans les programmes scolaires offre un point d'entrée concret et accessible pour comprendre le changement climatique et ses liens avec la vie quotidienne.
- **Perspectives autochtones** : les savoirs autochtones sont largement reconnus comme essentiels pour faire face à la crise climatique⁴. Intégrer les perspectives autochtones dans l'éducation favorise une compréhension plus holistique de la durabilité, renforce le respect des systèmes de savoirs diversifiés et garantit que les solutions climatiques s'appuient sur ceux qui pratiquent depuis longtemps la gestion de l'environnement.

- **Justice climatique** : les impacts du changement climatique sont inégalement répartis⁵. L'éducation climatique devrait donc être dispensée à travers un prisme de justice climatique, permettant aux apprenants de comprendre les inégalités existantes et les facteurs structurels qui les alimentent. Cela implique de reconnaître les impacts disproportionnés sur les communautés marginalisées et l'importance d'inclure les voix sous-représentées dans l'élaboration des solutions. Ancrer la justice climatique dans les programmes éducatifs soutient le développement d'une action climatique plus équitable et inclusive.

Sur le plan de la **mise en œuvre**, l'apprentissage ancré dans le territoire et l'implication des apprenants dans des actions locales constituent des stratégies efficaces pour intégrer l'éducation verte à travers les disciplines.

Intégrer l'éducation verte comme domaine obligatoire et transversal, ancré dans des savoirs diversifiés, des contextes réels et la justice climatique, garantit que les apprenants acquièrent non seulement des connaissances, mais aussi la compréhension et la capacité d'agir nécessaires pour contribuer à des solutions équitables et transformatrices.



Action

Le GEP devrait élaborer des orientations à l'intention des autorités nationales pour la mise en œuvre d'approches transversales et territorialisées de l'éducation verte

JEUNES EN ACTION - programmes scolaires

Jardin marin utilitaire de Drøbak

Association Montessori Internationale



Des élèves de l'école Drøbak Montessori **ont construit et entretiennent désormais un jardin marin fonctionnel** dans l'Oslofjord, cultivant du varech sucré et des moules bleues pour contribuer à la restauration d'un écosystème dégradé. Le projet se déroule pendant les heures de cours et associe écologie, ingénierie, biologie et engagement civique, sans cloisonner les apprentissages par discipline. Les élèves ont levé des fonds, présenté leurs travaux lors de conférences internationales et repensé leurs bouées après qu'une tempête hivernale les eut détruites. **Il s'agit d'une initiative ancrée dans le territoire, axée sur l'action et menée par les élèves, qui illustre le potentiel d'un apprentissage climatique transversal et obligatoire.**



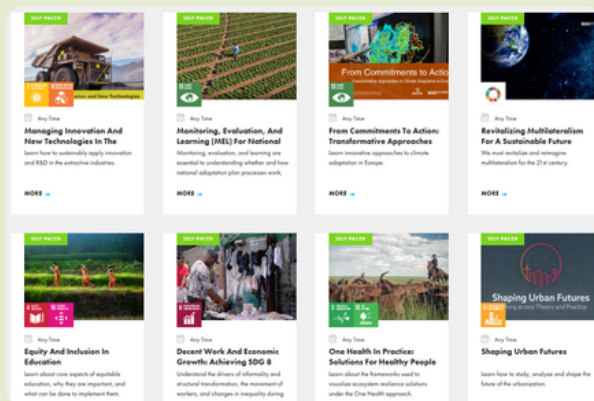
SDG Academy ressources sur le développement durable

SDSN



La SDG Academy, initiative éducative du UN Sustainable Development Solutions Network (SDSN), propose plus de 50 cours en ligne gratuits intégrant le changement climatique, le développement durable, la santé publique, l'économie, la gouvernance et la justice sociale à travers plusieurs disciplines.

Plutôt que de présenter l'éducation climatique comme un sujet isolé, ses cours relient les défis environnementaux à des systèmes plus larges : finance, inégalités, développement urbain et coopération mondiale. Touchant des apprenants dans 235 pays et territoires, l'initiative démontre comment l'éducation climatique peut être intégrée aux programmes éducatifs et rendue accessible grâce à des approches interdisciplinaires d'apprentissage tout au long de la vie, qui permettent aux apprenants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une transition juste et durable.



3. Les enseignants doivent être dotés de compétences en empathie et en littératie émotionnelle pour faire face à l'éco-anxiété



Pilier 3 - Adapter la formation des enseignants et les capacités des systèmes éducatifs à l'éducation verte

Les impacts du changement climatique et des crises environnementales dépassent les conséquences physiques et affectent significativement la santé mentale et le bien-être. Dans ce contexte, **l'éco-anxiété est devenue une préoccupation croissante et reconnue.**

Selon l'UNICEF, le changement climatique peut agir comme un facteur de stress psychologique comparable à une Expérience Négative de l'Enfance, car il implique à la fois une exposition directe aux dommages environnementaux et des formes indirectes de détresse⁶. Ces impacts peuvent se manifester par des traumatismes directs ou indirects, un état de stress post-traumatique, une dépression et un deuil complexe. L'éco-anxiété, en particulier, désigne un ensemble de réponses émotionnelles non seulement à la crise environnementale elle-même, mais aussi aux réactions sociales qu'elle suscite, notamment l'inaction politique et le déni.

Les données empiriques soulignent l'ampleur et l'urgence de cette problématique. La plus grande enquête mondiale sur l'éco-anxiété chez les enfants et les jeunes (10 000 participants, 16 - 25 ans, 10 pays), a révélé que près de 60 % des répondants se déclaraient « très » ou « extrêmement » préoccupés par les problèmes environnementaux⁷. Entre 50 % et 67 % ont rapporté des sentiments tels que la tristesse, la peur, l'anxiété, la colère, l'impuissance et la culpabilité. Fait notable, 45 % ont indiqué que **ces émotions affectaient négativement leur fonctionnement quotidien.**

À la lumière de ces constats, **la dimension psychologique du changement climatique devrait être systématiquement intégrée dans les stratégies d'éducation verte. Les systèmes éducatifs ne devraient pas seulement sensibiliser aux défis environnementaux, mais aussi doter les apprenants d'outils pour comprendre, traverser et gérer les réponses émotionnelles associées.**

Il est notamment nécessaire de promouvoir les compétences de régulation émotionnelle et de cultiver un sentiment d'espoir en l'avenir. Adopter une « pédagogie de l'espoir » peut soutenir le développement de la résilience émotionnelle, tout en renforçant le soin mutuel et la solidarité.

Enfin, **la formation des enseignants et les systèmes éducatifs doivent s'adapter pour répondre à ce défi émergent.** Cela implique de doter les éducateurs d'outils pédagogiques adaptés, d'une préparation psychologique et d'une approche empathique, leur permettant d'accompagner efficacement les élèves.



Action

Les futures orientations et documents officiels du GEP devraient explicitement reconnaître l'éco-anxiété comme un facteur significatif dans l'éducation climatique et environnementale

JEUNES EN ACTION - enseignants & systèmes éducatifs

Youth-Led Action on Climate Change (YLACC)

World Association of Girl Guides and Girl Scouts

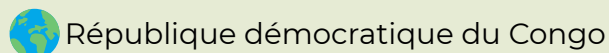


Co-créé avec 104 jeunes issus de 22 pays européens dans le cadre de la World Association of Girl Guides and Girl Scouts, YLACC est un programme d'éducation climatique non formelle centré sur **la justice climatique, l'autonomisation émotionnelle et le leadership**. Le programme dote les facilitateurs, et pas seulement les participants, d'**outils pédagogiques pratiques pour aborder les dimensions émotionnelles du changement climatique, notamment la peur, le deuil et la colère**. Il se distingue comme un exemple d'éducation climatique qui non seulement sensibilise, mais soutient également ceux qui en ont la charge.



Éducation Verte au Collège La Trompette

Collège La Trompette



Au Collège La Trompette, **une initiative pour rendre l'école plus verte associe éducation environnementale et attention particulière au bien-être émotionnel et aux relations pacifiques au sein de la communauté éducative**. À travers la



plantation et l'entretien d'espaces verts dans la cour de l'école, élèves et enseignants apprennent l'importance des plantes et des écosystèmes tout en développant empathie, respect mutuel et pratiques de communication saine. **En reliant le soin de l'environnement au soin des autres**, le projet met en lumière la dimension émotionnelle de l'éducation climatique et environnementale, ainsi que la nécessité de doter les enseignants de compétences relationnelles et émotionnelles pour accompagner les élèves face aux crises environnementales.

4. Les jeunes doivent être soutenus dans le développement d'initiatives à fort impact et inclus dans les processus décisionnels



Pilier 4 - Communautés vertes

Depuis l'émergence du mouvement Grève étudiante pour le climat, les jeunes sont de plus en plus reconnus comme acteurs clés du changement. Si cette reconnaissance est importante, elle a aussi conduit à leur faire porter une responsabilité disproportionnée face à des défis systémiques.

Bien que les jeunes soient des acteurs essentiels pour construire un avenir durable, ils continuent de faire face à des obstacles importants, notamment un accès limité aux processus décisionnels, des inégalités structurelles et des ressources économiques inégales. En substance, l'engagement des jeunes reste entravé par des déséquilibres de pouvoir persistants. Comme le souligne l'OCDE⁸, les jeunes ont longtemps été « mal servis et ignorés ». Si des progrès ont été accomplis, des lacunes importantes subsistent.

Les jeunes devraient donc être reconnus non seulement comme parties prenantes ou bénéficiaires, mais comme leaders actifs et partenaires égaux dans les processus de gouvernance et de prise de décision. Cette reconnaissance devrait être inclusive, indépendamment de l'origine socio-économique, du genre, de l'appartenance ethnique, du niveau d'éducation ou de l'âge.

Pour permettre une participation significative et inclusive aux efforts d'éducation verte, des mécanismes de soutien ciblés sont nécessaires. Des financements accessibles et adaptés devraient être proposés par les

gouvernements, les organisations internationales et le secteur privé.

Outre les ressources financières, les jeunes ont besoin d'un **soutien non financier continu**. Cela comprend l'accès à des espaces sûrs et inclusifs de co-création, des opportunités de mentorat, un appui institutionnel, des programmes de renforcement des capacités, l'apprentissage entre pairs et des opportunités d'éducation informelle et non formelle. Ce soutien doit être **gratuit** et **accessible à tous**, constituant une condition préalable indispensable.

Par ailleurs, **les jeunes devraient être reconnus comme des acteurs légitimes dotés d'une légitimité équivalente**. Une approche intergénérationnelle est essentielle, reconnaissant l'âge comme une dimension de la diversité et favorisant le dialogue, l'apprentissage mutuel et la collaboration entre les générations.

Permettre une participation significative des jeunes exige des conditions matérielles et culturelles favorisant l'égalité. Sans s'attaquer à ces dimensions structurelles, les efforts d'engagement risquent de rester symboliques plutôt que transformateurs.



Action

L'ensemble des acteurs concernés devrait promouvoir des mécanismes inclusifs, structurés et continus pour remédier aux inégalités d'accès des jeunes aux initiatives d'éducation verte

JEUNES EN ACTION - communautés

Mon Environnement, Ma Verdure

Association les Amis de la Vie



Burkina Faso

Porté par l'Association les Amis de la Vie (AMIVI) dans les zones rurales du Burkina Faso, ce programme forme des jeunes de 15 à 30 ans à l'agriculture sans sol, à la plantation d'arbres et à la création de jardins scolaires, leur permettant par la suite de former leurs pairs et co-gérer cette initiative.

Un comité jeunesse travaille aux côtés des adultes d'AMIVI dans la planification et la prise de décision, tandis qu'un modèle de formation en cascade permet aux jeunes de transmettre leurs connaissances dans leurs écoles et villages. Dans un contexte de rareté des ressources, il démontre que le leadership jeunesse significatif ne dépend pas de conditions idéales, mais d'un engagement structurel continu.



Voices for Change

Coordinating Committee for International Voluntary Service (CCIVS)



Monde

Coordonné par le Coordinating Committee for International Voluntary Service (CCIVS) dans plus de dix pays, Voices for Change a invité des jeunes à co-crée une chanson de plaidoyer international, « Echoes of Nature », lors d'un atelier de formation au Kenya, et à mener des actions climatiques locales dans leurs communautés, allant de la plantation d'arbres à la végétalisation

urbaine. **Les jeunes n'ont pas été consultés après que les décisions furent prises, mais ont façonné le projet dès la phase de planification, géré sa mise en œuvre et contribué à la recherche Most Significant Change évaluant l'impact.** Avec plus de 1 095 participants mobilisés, l'initiative démontre ce qu'un leadership jeunesse inclusif, structuré et continuellement soutenu peut accomplir à grande échelle.



5. Le GEP devrait institutionnaliser un Groupe de travail jeunesse avec des rôles structurés pour la participation des jeunes



Transversal – Gouvernance du GEP

Selon la Commission européenne⁹, « les jeunes sont des moteurs essentiels du changement positif et des partenaires indispensables pour faire avancer un développement durable et inclusif ». Pourtant, **les jeunes sont souvent absents de l'architecture politique qui guide la transformation institutionnelle.**

Bien qu'ils soient les principaux bénéficiaires de l'enseignement supérieur, les jeunes se voient rarement attribuer des rôles formels dans la prise de décision, un accès à des ressources dédiées ou un soutien institutionnel continu¹⁰. Cela traduit une conception persistante des jeunes comme acteurs du changement de demain, plutôt que comme acteurs d'aujourd'hui.

Inclure les jeunes dans la gouvernance renforce la légitimité des actions entreprises, leur apporte une reconnaissance et contribue à rééquilibrer les rapports de pouvoir. Cela renforce également la confiance et favorise une collaboration à long terme.

La participation devrait être institutionnellement mandatée et disposer de ressources adéquates. Il est essentiel de passer d'une inclusion symbolique à un engagement concret. **Les mécanismes devraient être transparents et volontaires.** L'inclusion des jeunes devrait être conçue de manière **inclusive**, en tenant compte des différences socio-économiques, linguistiques et géographiques. Ces mécanismes devraient garantir la participation des minorités et des groupes sous-représentés.

À la suite du lancement du Groupe de travail sur l'enseignement supérieur, **la création d'un Groupe de travail jeunesse doté d'un mandat formel, de ressources adéquates et d'un solide soutien institutionnel devrait être prioritaire.** Une telle structure renforcerait les travaux du partenariat en intégrant les perspectives des jeunes, non seulement en tant que bénéficiaires de l'éducation, mais aussi en tant que contributeurs actifs et porteurs d'initiatives.

Cette approche pourrait en outre être renforcée en **formalisant la représentation des jeunes et des rôles de co-leadership dans l'ensemble des groupes de travail** du partenariat, faisant ainsi des jeunes des partenaires à part entière.

Le Groupe de travail jeunesse aurait deux fonctions principales :

- **soutenir et développer des initiatives** conçues pour et avec les jeunes et les organisations de jeunesse ;
- **jouer un rôle consultatif** pour orienter les initiatives du GEP.

Cette approche devrait se refléter dans les documents officiels, les lignes directrices et les cadres de référence.



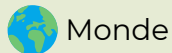
Action

Le GEP devrait mettre en place un Groupe de travail jeunesse transversal à l'ensemble de ses activités

JEUNES EN ACTION - gouvernance

Appel de Toulouse pour l'école de demain

Agence Universitaire de la Francophonie



Co-cr    par une soixantaine d'  tudiants issus de soixante pays lors du 3   Congr    de la jeunesse   tudiante francophone, l'Appel de Toulouse pour l'  cole de demain est un texte politique r  dig   par des jeunes et pr  sent   directement aux ministres de l'  ducation et de l'enseignement sup  rieur du monde francophone. Les   tudiants ont   t  

habilit  s en tant que « citoyens de l'  ducation », r  digeant eux-m  mes le texte et s'engageant avec des d  cideurs de haut niveau sur les priorit  s   ducatives essentielles. **Un   l  ment central de l'initiative est sa structure de soutien institutionnel** : l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) a apport   **le financement et la visibilit   politique**, tout en cr  ant l'Association Internationale des Clubs Leaders   tudiants Francophones (AICLEF) pour **offrir aux   tudiants une plateforme autonome de plaidoyer et d'action continus** au-del   de l'  v  nement.



Seeds of Change

Rotaract Club Bari - Rotaract District 2120 Puglia & Basilicata



Le Rotaract Club Bari, membre du District Rotaract 2120, a mis en   uvre un projet de service structur   soutenant un jardin social urbain    Bari, avec **l'appui formel du district et un financement d  di   aux mat  riaux et aux pratiques d'  conomie circulaire**. Bien que locale dans son   chelle, l'initiative d  montre comment les organisations de jeunesse peuvent occuper des r  les formels au sein de structures

partenariales plus larges, avec des responsabilit  s et des ressources concr  tes plut  t qu'une participation symbolique. Sa durabilit   et son impact communautaire ont d  pendu de ce soutien institutionnel et de cet ancrage structurel    long terme.



CONCLUSIONS

Ce papier de recommandations constitue une étape vers la construction de voies durables permettant au Partenariat pour une éducation verte (GEP) et à ses parties prenantes d'inclure les jeunes de manière significative dans leur agenda politique et leurs processus décisionnels.

Les études de cas présentées dans ce papier, ainsi que la collection plus large figurant en annexe, racontent une histoire cohérente : **les jeunes n'attendent pas d'être inclus dans les initiatives d'éducation verte**. Ils agissent déjà avec les moyens et les outils à leur disposition. Dans le cas du Groupe de travail jeunesse (GTJ), ces initiatives sont menées au sein d'ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO. Dans toutes les régions représentées, les jeunes conçoivent déjà des programmes, restaurent des écosystèmes, forment leurs pairs, rédigent des plaidoyers politiques et construisent les structures communautaires nécessaires à un avenir durable.

La question soulevée par ce papier de recommandations n'est donc pas de savoir si les jeunes peuvent contribuer de manière significative au Partenariat pour une éducation verte. La réponse est déjà évidente dans les initiatives et projets présentés tout au long de ce papier. La question qui demeure est de savoir **si les conditions institutionnelles existent pour être à la hauteur de l'échelle et de l'ambition de ce que les jeunes font déjà**.

Les cinq recommandations présentées ici répondent à ce défi. Ensemble, elles forment un cadre cohérent qui commence par reconnaître l'éducation climatique et environnementale comme un droit universel, l'intègre dans les programmes et la formation des enseignants, et s'étend vers les structures communautaires et de gouvernance nécessaires pour rendre la participation des jeunes substantielle plutôt que symbolique. Les études de cas démontrent que ces pratiques existent déjà dans différents contextes et à différentes échelles. Elles doivent cependant devenir la norme, soutenues par des ressources financières adéquates et, surtout, par un appui institutionnel et des mécanismes structurés dont les jeunes manquent trop souvent.

À travers ce papier de recommandations, les représentants du Groupe de travail jeunesse 2024-2026 du Comité de liaison ONG-UNESCO cherchent à ouvrir un dialogue entre le GEP, ses parties prenantes, les ONG et les jeunes eux-mêmes, afin de garantir que les jeunes ne soient pas exclus des processus décisionnels, mais soient au contraire reconnus et inclus de manière significative dans l'élaboration de projets innovants et ambitieux pour un avenir plus vert et plus durable.

À cet égard, **la recommandation la plus importante demeure la suivante : le GEP devrait institutionnaliser un Groupe de travail jeunesse avec des rôles structurés pour la participation des jeunes**, garantissant que les jeunes ne soient pas traités comme des consultés occasionnels, mais reconnus comme des acteurs permanents et légitimes dans la gouvernance, la mise en œuvre et le développement futur du partenariat.

BIBLIOGRAPHIE

1. Tilbury, D., & Galvin, C. (2022). *Input Paper: A Whole School Approach to Learning for Environmental Sustainability*. European Commission.
2. IPCC. (2022). *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (P. Shukla, J. Skea, R. Slade, A. Al Khourdajie, R. van Diemen, D. McCollum, M. Pathak, S. Some, P. Vyas, R. Fradera, M. Belkacemi, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, & J. Malley, Eds.). IPCC.
3. Edwards, G., Martin, A. & Larsson, C. (2025). *Towards a shared understanding of food literacy across Europe*. EIT Food.
4. FAO and Alliance of Bioversity International and CIAT. 2021. *Indigenous Peoples' food systems: Insights on sustainability and resilience from the front line of climate change*. Rome.
5. Sultana, F. (2022). Critical climate justice. *The Geographical Journal*, 188(1), 118–124.
6. Hickman, C. (2025). What is eco-anxiety?. UNICEF. <https://www.unicef.org/blog/what-is-eco-anxiety>
7. Hickman, C., Marks, E., Pihkala, P., Clayton, S., Lewandowski, R. E., Mayall, E. E., Wray, B., Mellor, C., & van Susteren, L. (2021). Climate anxiety in children and young people and their beliefs about government responses to climate change: a global survey. *The Lancet. Planetary Health*, 5(12), e863–e873.
8. OECD netFWD (2014), “Philanthropy and Youth Empowerment: Foundations’ Innovative Approaches to Support Youth”, OECD Development Centre, Paris.
9. European Commission. (n.d.). Youth. European Commission. https://international-partnerships.ec.europa.eu/policies/youth_en
10. UNESCO. 2026. Global Education Monitoring Report 2026: Access and equity – Countdown to 2030. Paris, UNESCO.



Groupe de travail jeunesse - Comité de liaison ONG-UNESCO